



**9^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 21 décembre 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Président
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Sarah Demers	Vice-présidente
M. Pierre Bégin	Secrétaire

Trois citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à l'assemblée en séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert lit l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter. Il suggère d'ajouter les sujets «Un mot sur le groupe Mamans de Charlesbourg» et «Constitution d'un nouveau Conseil de quartier dans Charlesbourg» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du PV de l'assemblée du 16 novembre 2021	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Organisation de l'événement NDL en fête du 20 août 2022	19 h 20
6. Avenir de la grande serre de l'ancien Jardin zoologique du Québec	19 h 30
7. Période d'interventions du conseiller municipal	19 h 40
8. Période de commentaires et questions du public	19 h 50
9. Dossiers du Conseil de quartier	20 h 00
• Axe communication	
• Axe développement économique	
• Axe milieux naturels	
• Axe sécurité	
10. Correspondance et trésorerie	20 h 40
• Page Facebook	
11. Divers	20 h 45
12. Levée de l'assemblée	20 h 50

RÉSOLUTION 21-CA-50

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DU 16 NOVEMBRE 2021

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION 21-CA-51

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 novembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Michel Lambert mentionne que le dossier concernant l'avenir de la serre de l'ancien jardin zoologique sera traité au point 6.

M. Michel Lambert revient sur la demande d'un citoyen concernant la possibilité d'avoir une patinoire dans le parc Prénoveau. Le Conseil n'a reçu qu'un numéro de demande suite à la demande d'informations faite à la Ville. M. Ernesto Salvador Cobos confirme que la demande a été adressée au Service des loisirs de la Ville. Il en lit la réponse :

Nous avons analysé la demande. La patinoire et le sentier du parc Bon-Pasteur desservent actuellement le secteur ciblé. Nous n'avons donc pas de projet d'ajout de ce type d'équipement pour ce secteur. Enfin, l'aménagement de ce type d'équipement n'est pas prévu dans les parcs de voisinage (comme le parc Prénoveau), mais davantage dans les parcs de quartier développés pour accueillir ce type d'équipement de « plus grande envergure ». Le tout impliquant minimalement, selon nos standards, éclairage, pavillon de service pour dévidoir et espace patineur, stationnement, etc.

5. ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT *NDL EN FÊTE* DU 20 AOÛT 2022

M^{me} Marie-Claude Martel a contacté le service de loisirs NDL pour connaître les grandes activités prévues. Le 12 février 2022 devait être la journée *Plaisirs d'hiver*, mais elle vient malheureusement d'être annulée étant donné les récentes mesures liées à la COVID-19. La journée *NDL en fête* est néanmoins prévue le samedi 20 août.

M^{me} Marie-Claude Martel fait également mention du petit journal Vision du quartier, qui est publié trois fois par an. Elle a contacté les responsables afin que le Conseil puisse éventuellement y intégrer un petit article.

M. Robin Dufour, trésorier et organisateur d'événements spéciaux pour Loisirs NDL, se présente. *NDL en Fête* est une activité familiale se déroulant au parc Bon-Pasteur, de 11h à 17h, où tout est gratuit (jeux gonflables pour tous les âges, animation, maquillage, collations, etc.), le tout dépendant du budget et des commanditaires reçus. Souvent, des commerçants du quartier vont commanditer une installation ou tenir un kiosque pour promouvoir leur entreprise locale. La maison des jeunes La Marginale prend généralement part aux activités de la journée.

Il indique qu'il y a de la restauration à prix modique sur place et que des prix commandités sont également tirés à travers les participant.e.s. En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain, dans la mesure du possible.

Il demande comment cette activité pourrait être bonifiée en collaboration avec le CQNDL. Il espère également avoir un panneau indicateur pour mieux promouvoir *NDL en fête* et il est actuellement en démarches avec le service des loisirs de la Ville. M. Éric Ralph Mercier en prend note et s'engage à faire un suivi de cette demande.

M^{me} Marie-Claude Martel continuera à se tenir au courant des développements concernant la gestion de l'activité. Elle souligne que le Conseil pourrait aussi y tenir un kiosque pour présenter son rôle auprès des citoyen.ne.s.

M. Michel Lambert demande à quel endroit serait situé le panneau signalant *NDL en fête*. M. Robin Dufour répond qu'il aimerait que le panneau soit situé près de l'entrée ou de la sortie de l'autoroute Laurentienne et de la rue Jacques-Bédard.

M^{me} Mélanie Guilmette demande s'il y aura de petites affiches pour promouvoir la fête, comme il y a déjà eu par le passé. M. Robin Dufour répond que cela dépend surtout des règlements municipaux sur l'affichage. De l'information sera diffusée sur leur page Facebook, sur une publication de la Ville de Québec ainsi qu'avec des prospectus.

6. AVENIR DE LA GRANDE SERRE DE L'ANCIEN JARDIN ZOOLOGIQUE DU QUÉBEC

M. Michel Lambert rappelle que malgré les démarches et les projets de M. Michel Lagacé et de la société du Jardin de la Capitale (que le Conseil avait appuyés), malgré plusieurs points de presse tenus ces dernières semaines au sujet de [l'avenir de la grande serre](#) de l'ancien jardin zoologique et malgré une pétition de plus de 13 500 noms pour sa sauvegarde, il a été annoncé que [la serre serait démolie pour céder le pas à un bassin de rétention](#).

Il fait également lecture de l'[annonce](#) de La Commission de la Capitale-Nationale :

Les installations du parc des Moulins, propriété de la Commission de la capitale nationale du Québec, feront l'objet d'interventions d'ici 2025 pour le maintien de ses principaux bâtiments, dans le cadre de son plan quinquennal en maintien d'actifs, et ce, afin d'assurer l'intégrité du parc et de faciliter son utilisation par les usagers.

Déjà, en début d'année 2022, des travaux de réfection des ponts qui parcourent le parc seront amorcés pour se terminer en 2023. Quant aux bâtiments, et plus précisément les maisons Cayouette, Bernard, Brassard et Richard, ainsi que le moulin à vent, des travaux de restauration et de mise à niveau sont prévus de 2023 à 2025.

La Ville dit qu'elle n'a [pas les moyens de prendre en charge ce projet](#) sans l'aide des autres paliers de gouvernement et il est toujours question, à l'heure actuelle, de la démolition de la serre. Elle prévoit toutefois lancer une consultation citoyenne pour aménager les parties des terrains qui ne seront pas occupées par les futures écoles. Le centre de services scolaires s'engage à conserver le bâtiment d'accueil et à

recupérer un maximum de matériaux, notamment un arbre-fontaine destiné à être intégré à une classe extérieure.

M. Éric Ralph Mercier échange avec les membres du Conseil à propos de ce dossier.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

M. Michel Lambert introduit le nouveau conseiller municipal, originaire de Charlesbourg. M. Éric Ralph Mercier se présente et partage ses expériences de carrière et son intention d'être à l'écoute de ses citoyen.ne.s. et de mettre en valeur les particularités du district. Pour lire la note biographique à son sujet, voir ce [lien](#).

M^{me} Marie-Claude Martel souhaite que la communication soit abondante et claire envers le Conseil de quartier et les citoyen.ne.s. M. Éric Ralph Mercier invite les membres du Conseil et les citoyen.ne.s à se présenter au Conseil d'arrondissement de Charlesbourg ou à y présenter leurs questions. L'arrondissement de Charlesbourg contient 3 districts électoraux et 6 quartiers, dont deux seulement avec un conseil de quartier.

M. Michel Lambert invite les membres de l'assemblée à [s'abonner aux communiqués de la Ville de Québec](#) pour être tenu.e.s rapidement au courant de l'actualité municipale.

M. Eric Ralph Mercier introduit brièvement M^{me} Brigitte Martin, qui le seconde à son poste.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Il n'y a pas d'interventions.

9. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Axe communication /Axe développement économique /Axe milieux naturels / Axe sécurité

M. Michel Lambert fait part au conseiller municipal de l'intérêt des gens du quartier à préserver leurs forêts et du fait que de multiples promoteurs convoitent ces terrains pour y faire du développement immobilier.

Il mentionne que l'autre priorité du Conseil se retrouve dans la sécurité routière, tant pour les piétons que pour les automobilistes.

Il n'y a pas d'autres dossiers en cours.

10. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Trésorerie : M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 21 décembre 2021, il y a 626,64\$ au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-52

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

M. Michel Lambert explique également que les assurances du Conseil ont été payées par la Ville à BFL Canada. Ces assurances couvrent notamment la responsabilité-civile et les accidents.

Page Facebook :

Au cours du dernier mois, M^{me} Marianne Métivier a partagé de l'information sur le statut de la serre de l'ancien zoo, de même que sur les activités de Loisirs NDL et de la Maison des jeunes. Elle invite les membres du Conseil à lui envoyer leurs suggestions de publications.

Les membres suggèrent de partager l'invitation à rejoindre le Conseil pour combler les deux postes manquants. À savoir si cette information peut se retrouver sur la page des Conseils de la Ville de Québec, M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait au service des communications de la Ville de Québec. Il souligne que cette information se trouve toutefois déjà dans [l'onglet assemblée annuelle et élections](#).

Correspondance : M. Michel Lambert a reçu des courriels concernant la préservation de la serre de même qu'un courriel de la Maison des jeunes concernant sa campagne de financement.

11. DIVERS

Un mot sur le groupe Mamans de Charlesbourg

M^{me} Mélanie Guilmette rapporte, au nom de M^{me} Sarah Demers, que des démarches ont été faites sur le groupe Facebook Mamans de Charlesbourg pour inviter les membres à assister ou devenir administratrice au sein du Conseil.

Constitution d'un nouveau Conseil de quartier dans Charlesbourg

M. Ernesto Salvador Cobos partage aux membres quelles sont les [démarches pour constituer un Conseil de quartier](#), notamment pour les quatre secteurs de Charlesbourg qui n'ont pas de Conseils.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-53

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyé par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert et M. Pierre Bégin.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Michel Lambert, président

M. Pierre Bégin, secrétaire